



# Plan Régional Stratégique pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (PRSEFH)

2012-2014



Programme régional stratégique  
en faveur de l'égalité  
entre les femmes et les hommes

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)  
Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE)

## EDITORIAL

Malgré d'importantes avancées, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est encore à construire. Les inégalités ne disparaîtront pas sans une politique volontariste et coordonnée, qui repose sur une méthodologie et des outils concrets.

C'est dans cette démarche que le gouvernement a voulu s'inscrire en mobilisant chaque région dans l'élaboration d'un Plan Régional Stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes (PRSEFH).

L'enjeu est de rendre visibles et lisibles dans un document unique les engagements de tous les acteurs, actrices en faveur de cette politique interministérielle.

En Ile-de-France, ce Plan associe dans une dynamique sans précédent, pour la période 2012-2014, l'ensemble des directions régionales et interdépartementales, des services et agences de l'Etat, le Conseil Régional d'Ile-de-France, ainsi que les partenaires socio-économiques qui se sont mobilisés sur des actions concrètes visant l'atteinte d'objectifs de progrès.

Ce Plan régional stratégique, fondé sur un diagnostic partagé, se décline en **neuf objectifs stratégiques** articulés autour des **deux axes forts** de la politique interministérielle :

- parvenir à l'égalité dans la vie professionnelle, économique politique et sociale,
- garantir la promotion des droits et lutter contre les violences sexistes,

et de **trois objectifs transversaux** dont l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans la gestion des ressources humaines des structures partenaires du PRSEFH.

Je remercie très vivement toutes celles et tous ceux qui se sont engagé-e-s dans cette démarche. Grâce à cette mobilisation collective, l'Ile-de-France est désormais en mouvement vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes.



Daniel CANEPA

Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris

## Pourquoi un Plan Régional Stratégique pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes ?

- ❖ Organiser un dispositif pérenne et homogène sur l'ensemble du territoire mobilisant tous les acteur-ric-e-s publics sur l'importance et les enjeux de l'égalité F/H dans les politiques publiques.
- ❖ Rassembler dans un document transversal unique les engagements des différentes structures en faveur de cette politique interministérielle.
- ❖ Développer le réflexe de l'égalité à tous les niveaux de réflexion et d'action de l'Etat.
- ❖ Garantir la continuité des actions conduites en la matière au cours des dernières années en Ile-de-France.
- ❖ Impulser de nouvelles actions structurantes pour l'égalité femmes/hommes.

## Méthodologie :

- Un plan élaboré par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de-France en lien avec les référent-e-s égalité F/H nommé-e-s par les partenaires régionaux et les déléguées départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDCS).
- Un comité de pilotage régional qui se réunit 2 fois par an pour suivre les engagements.
- Des objectifs stratégiques qui se déclinent dans les 8 départements franciliens.

## Un Plan Régional Stratégique pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes qui :

- ❖ Mobilise **43 référent-e-s égalité femmes/hommes** issu-e-s de 37 structures régionales sensibilisé-e-s à l'intégration du genre
- ❖ Comprend **12 objectifs stratégiques** identifiés comme prioritaires en Ile-de-France, articulés autour de :
  - ✓ 3 objectifs transversaux:
    - Améliorer la connaissance de la thématique à travers des études et des données sexuées**
    - Intégrer l'égalité femmes/hommes dans la gestion des ressources humaines des partenaires du plan**
    - Intégrer l'égalité femmes/hommes dans la mise en œuvre des différents programmes européens, régionaux et locaux**
  - ✓ 9 objectifs répartis sur les 2 axes de la politique interministérielle :
    - Egalité dans la vie professionnelle, économique, sociale et politique** (5 objectifs)
    - Promotion des droits, prévention et lutte contre les violences sexistes** (4 objectifs)
- ❖ Composé de **81 fiches-actions**, à vocation régionale, qui déclinent un ou plusieurs objectifs
- ❖ Se matérialise par un document triennal (**2012-2014**) validé en Comité d'Administration Régionale le 19 avril 2012, signé le 26 juin 2012

### Éléments de diagnostic sur l'égalité femmes/hommes en Ile-de-France

#### DONNEES DEMOGRAPHIQUES

- **51,60%** de femmes dans la **population totale francilienne**
- **84%** des **parents isolés** sont des femmes
- **Taux de fécondité** des Franciliennes : **2,02 enfants** par femme en moyenne

#### EGALITE DANS LA VIE ECONOMIQUE, PROFESSIONNELLE, POLITIQUE ET SOCIALE

- **49%** de femmes dans la **population active**
- **89%** des **mères isolées** sont **actives**
- **Taux d'activité** des 25-64 ans : **79,5%** pour les femmes contre 87,1% pour les hommes
- **Taux d'emploi** des 15-64 ans : **63,2%** pour les femmes contre 70,2 % pour les hommes
- **Ecart de salaire entre les femmes et les hommes : 26%** moyenne en défaveur des femmes
- **21%** des femmes sont à **temps partiel** contre 7% des hommes
- **9 professions sur 31** totalisent **75% des emplois féminins**.
- En 2006, les femmes ne représentent que **30% des créateurs d'entreprises** et **27% des dirigeant-e-s** de TPE/PME

#### PROMOTION DES DROITS ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

- **Espérance de vie : 84,9 ans** contre 79 ans pour les hommes
- **19 IVG pour 1000 femmes** en Ile-de-France contre 15 pour 1000 au niveau national
- **Niveau de mortalité** du cancer du sein **supérieur** en Ile-de-France de 6% à la moyenne nationale
- 54% des personnes adultes hébergées via le 115 en Ile-de-France sont des femmes seules avec enfants, contre 3% d'hommes
- En 2000 (ENVEFF), **1 femme sur 10** entre 20 et 59 ans déclare avoir **subi des violences conjugales** dans l'année soit **350 000 Franciliennes**.
- En 2010, **21 franciliennes sont décédées** sous les coups de leur partenaire (ou ex-partenaire).
- **25, 7% des appels du « 39 19 »** proviennent d'Ile-de-France.

# OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Il n'y a que très peu de données sexuées. Quand elles existent, elles sont dispersées, partielles et mal connues. Produire des données sexuées dans tous les domaines est cependant une première étape indispensable afin de rendre visible et de mesurer la place respective des femmes et des hommes, identifier leurs besoins spécifiques, définir des objectifs, et déterminer des indicateurs de suivi de l'action. Ces analyses ne sont utiles que si elles sont diffusées régulièrement afin de permettre de mesurer les progrès dans le temps. Le PRSEFH d'Ile-de-France engage les signataires dans une démarche de production systématique et régulière de données statistiques sexuées afin rendre les politiques publiques plus pertinentes.

## OBJECTIF 1: AMELIORER LA CONNAISSANCE DE LA THEMATIQUE ET PRODUIRE DES DONNEES SEXUEES

→ Faire régulièrement un état des lieux régional sur l'orientation des filles et des garçons → Collecter et analyser des données sur la politique de la ville et la jeunesse et sports → Réaliser des diagnostics territoriaux de la situation des femmes dans l'emploi.

Au-delà de la réalisation de diagnostics sexués nécessaires à la conception des politiques publiques, il apparaît essentiel de veiller au respect du principe d'égalité femmes/hommes dans les différentes phases des différents programmes (conception, réalisation et suivi, bilan et évaluation). La double approche de l'égalité permet de remplir cet objectif, par des actions spécifiques visant à réduire les écarts mais aussi par une approche intégrée qui permet d'évaluer toutes les politiques à l'aune de l'égalité femmes/hommes.

## OBJECTIF 2: INTEGRER L'EGALITE DANS LES DIFFERENTS PROGRAMMES EUROPEENS, REGIONAUX ET LOCAUX

→ Sensibiliser les porteurs de projets à la prise en compte de l'égalité femmes/hommes → Evaluer les programmes régionaux en fonction de leur intégration de l'égalité femmes/hommes.

La fonction publique est traversée par les enjeux d'égalité femmes/hommes au même titre que le secteur privé : elle se caractérise par une forte spécialisation des métiers entre les femmes et les hommes, on y observe 15,6% d'écart de rémunération entre femmes et hommes dans la seule fonction publique d'Etat et les femmes ne représentent que 20,3% des postes de direction. Le PRSEFH d'Ile-de-France engage les services de l'Etat dans la mise en œuvre de mesures concrètes en faveur de l'égalité femmes/hommes afin de rendre l'Etat employeur exemplaire.

## OBJECTIF 3: INTEGRER L'EGALITE FEMMES/HOMMES DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES PARTENAIRES DU PLAN

→ Réaliser un bilan social sexué → Informer et sensibiliser les agents des directions régionales à l'égalité professionnelle → Lutter contre les stéréotypes de genre.

# AXE STRATEGIQUE 1: ÉGALITE DANS LA VIE ECONOMIQUE, PROFESSIONNELLE, POLITIQUE ET SOCIALE

Malgré un important dispositif législatif relatif à l'égalité professionnelle et un taux d'emploi des femmes (63,2%) parmi les plus importants d'Europe, les conditions de participation au marché du travail des femmes restent fragiles et inégales. Cette participation dépend, en amont, de la formation initiale des jeunes filles : leur orientation est conditionnée par des stéréotypes et leur carrière n'est pas à la mesure de leur réussite scolaire. Cela se traduit par une concentration des femmes sur certains emplois : plus de 60% de la demande d'emploi des femmes se concentre sur 6 catégories de métiers où les conditions d'emploi et de travail sont précaires ou difficiles. En plus d'un accès inégal au marché du travail et aux filières les plus valorisées, les femmes sont peu présentes aux postes à responsabilité. Elles ne représentent enfin que 30% des créateur-riche-s d'entreprise.

Le PRSEFH d'Ile-de-France agit sur tous ces niveaux en proposant d'élargir les choix d'orientation des filles et des garçons, en accompagnant les branches professionnelles dans leur politique de mixité, mais aussi d'égalité professionnelle et salariale, en mobilisant les acteur-riche-s de l'emploi pour une insertion durable des femmes sur le marché du travail. Par ailleurs, afin de permettre aux femmes de concrétiser leur projet d'entreprise, de nombreux partenaires s'engagent aux côtés de l'Etat.

## **OBJECTIF 4 : DIVERSIFICATION DES CHOIX D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DES FILLES**

- Favoriser l'accès des filles aux filières scientifiques et techniques où elles sont peu présentes.
- Valoriser le choix des métiers dits masculins pour les femmes.

## **OBJECTIF 5: INSERTION PROFESSIONNELLE ET MIXITE DES EMPLOIS**

- Favoriser l'accès des femmes à l'emploi, notamment celles issues de l'immigration, par un accompagnement spécifique.
- Permettre une insertion professionnelle plus diversifiée des femmes en demande d'emploi.

## **OBJECTIF 6: PROMOTION DE LA CREATION D'ENTREPRISE PAR LES FEMMES**

- Développer l'accès aux prêts bancaires des femmes créatrices.
- Développer l'esprit d'entreprise chez les étudiantes et demandeuses d'emploi en reconversion ou salariées.

## **OBJECTIF 7: PROMOTION DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LES BRANCHES ET LES ENTREPRISES**

- Faire prendre conscience aux dirigeant-e-s des entreprises des obligations de l'employeur en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes.
- Accompagner les partenaires sociaux dans la négociation collective sur l'égalité professionnelle.

## **OBJECTIF 8: RENDRE VISIBLE LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIETE ET FACILITER LEUR ACCES A DES POSTES A RESPONSABILITE**

- Travailler sur les freins socio-culturels et personnels des femmes.
- Développer le nombre de femmes au sein des comités exécutif et de direction.

## AXE STRATEGIQUE 2: PROMOTION DES DROITS ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

Cette stratégie reprend les orientations du 3ème plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes (2011/3013) « protection, prévention, solidarité » concernant les violences au sein du couple, mais aussi le viol et les agressions sexuelles, les violences au travail, la polygamie, les mariages forcés, les mutilations sexuelles féminines, et la prostitution. Cette politique mobilise l'ensemble des partenaires tant associatifs qu'institutionnels concernés par cette problématique : police, gendarmerie, justice, santé, éducation, jeunesse et sports, politique de la ville etc. L'échelon départemental est pivot (avec notamment les commissions départementales d'action contre les violences faites aux femmes, copilotées par les déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité) ; le PRSEFH favorise donc la mise en cohérence des actions conduites pour qu'il y ait une visibilité et une lisibilité de la politique interministérielle à l'échelle régionale, ainsi qu'à leur mutualisation.

Il est nécessaire de produire et de compiler à l'échelle régionale des données objectives sur ces violences de façon à rendre visible cette thématique, et mieux agir en prévention et protection en Ile-de-France. Des progrès ont été faits pour le repérage et l'orientation des victimes de violences, notamment à travers des formations. L'accueil et la prise en charge adaptés des femmes victimes de violences doit permettre la protection et l'autonomisation. Lutter contre les atteintes aux droits et la dignité des femmes passe également par l'amélioration de l'accès de toutes les femmes à l'information sur leurs droits, y compris les droits propres (accès à la contraception, à l'IVG, éducation à la sexualité en particulier).

### **OBJECTIF 9: ASSURER UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU PHENOMENE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

→ Garantir et améliorer la production et la diffusion de données statistiques et qualitatives sur les violences faites aux femmes en Ile-de-France.  
→ Evaluer les besoins spécifiques des femmes victimes de violences, en matière d'hébergement notamment.

### **OBJECTIF 10: SYSTEMATISER SENSIBILISATION ET FORMATION DES PROFESSIONNEL-LE-S AU REPERAGE DES SITUATIONS DE VIOLENCES ; ET A LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS**

→ Améliorer le repérage des femmes victimes de violences conjugales par les professionnel-le-s  
→ Renforcer la sensibilisation et la formation des professionnel-le-s sur les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés, la prostitution.  
→ Développer des actions de prévention de la récurrence des violences conjugales.

### **OBJECTIF 11: AMELIORER L'INFORMATION DES FEMMES SUR LEURS DROITS ; L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES NOTAMMENT CONJUGALE ET DES PERSONNES PROSTITUEES**

→ Veiller au maillage du territoire pour assurer l'information et la promotion des droits des femmes  
→ Renforcer la prise en compte des femmes victimes de violences comme public prioritaire pour faciliter l'accès à l'hébergement, et au (re)logement.  
→ Mieux organiser le réseau de prise en charge des personnes prostituées en Ile-de-France.

### **OBJECTIF 12: RENFORCER LA PREVENTION DES COMPORTEMENTS ET VIOLENCES SEXISTES, ET ASSURER LA PROMOTION DE LA CONTRACEPTION ET DE**

→ Développer la prévention en direction des jeunes dans une approche globale : éducation à la sexualité, contraception/IVG, estime de soi, relations filles-garçons, déconstruction des stéréotypes, préventions des violences et comportements sexistes.

## Les partenaires mobilisé-e-s en Ile-de-France

- Au sein de la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France : la **Plateforme RH** et le **Bureau des Affaires européennes** de la Préfecture de Région d'Ile-de-France
- Les services de l'Etat en région : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (**DIRECCTE**) ; Direction Régionale des Affaires Culturelles (**DRAC**) ; Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (**DRIHL**) ; Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (**DRIAFA**) ; Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire (**DRIEA**) ; Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (**DRIEE**) ; Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale (**DRJSCS**) ; Direction Régionale de la Recherche et de la Technologie (**DRRT**) ; **Direction Régionale de l'INSEE** ; Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires de Paris (**DISPP**)
- **Le Rectorat de Paris, le Rectorat de Créteil, le Rectorat de Versailles**, La Délégation Académique aux Formations Professionnelles Initiale et Continue de Paris (**DAFPIC de Paris**), la Délégation Académique à la Formation Continue de Créteil (**DAFCO de Créteil**), la Délégation Académique à la Formation Continue de Versailles (**DAFCO de Versailles**)
- **La Préfecture de Police de Paris**
- Les Agences : Agence Régionale de Santé (**ARS**), **Pôle Emploi**, L'Association pour la formation professionnelle des adultes (**AFPA**)
- Les partenaires socio-économiques : Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie (**CRCI**) ; Chambre Régionale des métiers et de l'Artisanat (**CRMA**) ; **MEDEF Ile-de-France** ; **CGPME Ile-de-France** ; **UR CFTD** ; **URIF CFE-CGC** ; Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (**ARACT Ile-de-France**) ; Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation en Ile-de-France (**GIP -CARIF**)
- **La Cour d'Appel de Paris, la Cour d'Appel de Versailles**
- **Le Défenseur des droits**
- **Le Conseil Régional d'Ile-de-France**
- **La Direction Régionale Ile-de-France de la Caisse des Dépôts et Consignations**
- **Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Ile-de-France**

## Exemples de projets menés par les partenaires du PRSEFH



« *Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Ile-de-France* » - Illustre la prise en compte de l'égalité



*Femmes actives en Ile-de-France – Recueil de données sur la place des femmes sur le marché du travail*



« *Mutilations sexuelles féminines : parlons-en* » - Plaquette d'information pour les adolescent-e-s.

*Créatrices d'avenir - Concours régional de la création d'entreprise par les femmes*



« *À vol d'oiseau* », écrit par la classe de CP-CE1 lauréate de la 3<sup>ème</sup> édition du Concours « Lire Egaux » (manuscrit non sexiste des classes de CP-CE1) en partenariat avec la maison d'édition Talent Hauts.

## DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES ET A L'EGALITE D'ILE-DE-FRANCE

Préfecture de Paris et d'Ile-de-France – SGAR – 5, rue Leblanc – 75911 PARIS CEDEX 15

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/L-action-de-l-Etat/Logement-et-politique-sociale/Egalite-femmes-hommes>

### Jocelyne MONGELLAZ

*Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de France*

Tel : 01 82 52 43 10

[jocelyne.mongellaz@paris-idf.gouv.fr](mailto:jocelyne.mongellaz@paris-idf.gouv.fr)

### Marie-Alice CHEMIR

*Adjointe à la Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de France*

Tel : 01 82 52 43 27

[marie-alice.chemir@paris-idf.gouv.fr](mailto:marie-alice.chemir@paris-idf.gouv.fr)

### Ketty LISPONT

*Assistante- secrétaire*

Tel : 01 82 52 43 25

[ketty.lispont@paris-idf.gouv.fr](mailto:ketty.lispont@paris-idf.gouv.fr)

### Nagat AZAROILI

*Chargée de mission « Egalité professionnelle »*

Tel : 01 82 52 43 28

[nagat.azarouili@paris-idf.gouv.fr](mailto:nagat.azarouili@paris-idf.gouv.fr)

### Aurélie LATOURES

*Chargée de mission « promotion des droits et lutte contre les violences sexistes »*

Tel : 01 82 52 43 29

[aurelie.latoures@paris-idf.gouv.fr](mailto:aurelie.latoures@paris-idf.gouv.fr)

## DELEGUEES DEPARTEMENTALES AUX DROITS DES FEMMES ET A L'EGALITE

Direction départementale de la Cohésion Sociale(DDCS)

### 75 - PARIS

**Béatrice FLORENTIN**

Tel : 01 82 52 47 47

[beatrice.florentin@paris-idf.gouv.fr](mailto:beatrice.florentin@paris-idf.gouv.fr)

### 77 – SEINE ET MARNE

**Catherine SEURRE**

Tel : 01 64 41 58 55

[catherine.seurre@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:catherine.seurre@seine-et-marne.gouv.fr)

### 78 – YVELINES

**Mme/M.**

Tel :

e-mail :

### 91 – ESSONNE

**Mme/M.**

Tel :

e-mail

### 92 – HAUTS-DE- SEINE

**Joanna KOCIMSKA**

Tel : 01 40 97 45 70

[joanna.kocimska@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:joanna.kocimska@hauts-de-seine.gouv.fr)

### 93 –SEINE-SAINT-DENIS

**Sylviane LE CLERC**

Tel: 01 41 60 70 57

[Sylviane.LE-CLERC@Seine-Saint-Denis.gouv.fr](mailto:Sylviane.LE-CLERC@Seine-Saint-Denis.gouv.fr)

### 94 –VAL DE MARNE

**Anaïs GUILLOU**

Tel : 01 45 17 72 70

[anais.guillou@val-de-marne.gouv.fr](mailto:anais.guillou@val-de-marne.gouv.fr)

### 95 –VAL D'OISE

**Françoise BRIAU**

Tel : 01 34 20 95 13

[francoise.briau@val.doise.gouv.fr](mailto:francoise.briau@val.doise.gouv.fr)

Site Internet du Ministère des Droits des Femmes :

[www.femmes.gouv.fr](http://www.femmes.gouv.fr)